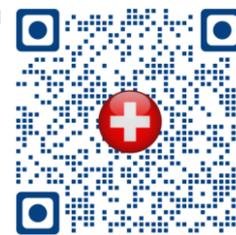




MONOPOLY DU BLANCHIMENT

LE « JEU » PRÉFÉRÉ DES POLITICIENS CORROMPUS DANS NOS GOUVERNEMENTS ET PARLEMENTS

<https://swisscorruption.info/monopoly>



LES SOCIÉTÉS REPRÉSENTÉES DANS LA BANDEROLE, NE SONT QU'UN FAIBLE ÉCHANTILLON DES ENTREPRISES REFINANCÉES LORS DU BLANCHIMENT DES ROYALTIES DANS LE CADRE DE L'AFFAIRE DE GENÈVE. TOUTES CES SOCIÉTÉS ONT ENSUITE ÉTÉ VENDUES À L'ÉTRANGER POUR FAIRE DISPARAÎTRE TOUTE TRACE DES CRIMES COMMIS...

LES RÈGLES DE CE JEU PARTICULIER, JOUÉ PAR LES MEMBRES DE LA MAFIA D'ÉTAT, SONT TOUTEFOIS SPÉCIALES : IL N'Y A PAS DE « CASE PRISON » ET LES PRIMES SONT GIGANTESQUES !

DE LA BAHNHOFSTRASSE OU DE LA PARADEPLATZ À ZÜRICH AVEC **SES BANQUES MIROIRS** POUR DISSIMULER LE BLANCHIMENT <https://swisscorruption.info/credit-suisse/#miroirs> EN PASSANT PAR LA RUE DU RHÔNE À GENÈVE OU ENCORE LE GOLF DE LA GRUYÈRE OU LES AUTRES DIZAINES DE MILLIARDS INVESTIS DANS LE CANTON DE FRIBOURG (C'EST PAREIL DANS TOUS LES CANTONS), LES JOUEURS CRIMINELS FINANCENT LEURS ACHATS PAR LE BLANCHIMENT DE L'ARGENT ESCROQUÉ. DIRIGEANTS DE GRANDES ENTREPRISES GÉNÉRALES, TOUS SECTEURS CONFONDUS, POLITICIENS, ETC., ILS VEULENT TOUT POSSÉDER PAR N'IMPORTE QUEL MOYEN...

À PARTIR DE 1995, LORSQUE LE SÉQUESTRE SUR LES MILLIERS DE MILLIARDS DE L'AFFAIRE DE GENÈVE A ÉTÉ LEVÉ, DINA BETI ÉTAIT LA CHEFFE DU DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES FINANCES (DFF). ELLE A DONC ÉTÉ AU CŒUR DE LA PRIVATISATION DES RÉGIES FÉDÉRALES (CFF, LES PTT, ETC.), FINANCÉE PAR LE BLANCHIMENT DES ROYALTIES. C'EST POUR LA REMERCIER QU'ELLE EST AUJOURD'HUI JUGE CANTONALE. <https://swisscorruption.info/fribourg-corruption/#beti>

LE 15 OCTOBRE 2024, LE TAGES ANZEIGER ET FORUM DE LA RTS, DÉNONÇAIENT LES VIOLATIONS DE LA SÉPARATION DES POUVOIRS :

**39 % DES JUGES SUISSES REMETTENT EN QUESTION LEUR INDÉPENDANCE ET
RESSENTENT LA PRESSION DES PARTIS**

EN D'AUTRES TERMES, LORSQUE L'INTÉRÊT DE L'ÉTAT OU CELUI DE POLITICIENS CORROMPUS EST EN JEU, LES REPRÉSENTANTS DU POUVOIR POLITIQUE DICTENT LES JUGEMENTS QUI DOIVENT ÊTRE RENDUS... LE COMPORTEMENT DU PROCUREUR GÉNÉRAL FABIEN GASSER ET LA PLAINTÉ PÉNALE DE MARC FAHRNI, DÉPUTÉ ET SYNDIC DE LA VERRERIE, SONT SIGNIFICATIFS DES DÉVIANCES DU SYSTÈME <https://swisscorruption.info/conus/2024-10-12.pdf>.

LE PROCUREUR GÉNÉRAL GASSER PERSONNIFIE LA CORRUPTION. INCAPABLE D'ARGUMENTER CONTRE LES RECOURS FACTUELS DE DANIEL CONUS, IL N'A TROUVÉ COMME SOLUTION QUE DE RETIRER LE DROIT D'ESTER EN JUSTICE DE M. CONUS... CEPENDANT, QUAND MARC FAHRNI A DÉPOSÉ SA PLAINTÉ, C'EST FABIEN GASSER QUI A TENU LUI-MÊME À INSTRUIRE LA PLAINTÉ... UN TEL NIVEAU D'ARBITRAIRE, DE CORRUPTION, D'ABUS D'AUTORITÉ, D'ENTRAVES À L'ACTION PÉNALE, EST INQUALIFIABLE DANS UN ÉTAT DE DROIT ET DONNE LA PREUVE QUE NOUS SOMMES

Suite au verso

RÉGIS PAR DES RÈGLES PROPRES À UNE OLIGARCHIE CRIMINELLE. LE CAS DE DANIEL CONUS N'EST PAS ISOLÉ. MARC-ÉTIENNE BURDET, JEAN-DANIEL MÉRINAT, BIRGIT SAVIOZ, MARIANNE REGUIN, TOUS ONT ÉTÉ CONDAMNÉS SANS MÊME AVOIR ÉTÉ ÉCOUTÉS... LA DESTITUTION DE FABIEN GASSER A ÉTÉ REQUISE À PLUSIEURS REPRIS, MAIS LES AUTORITÉS POLITIQUES LE MAINTIENNENT EN PLACE PARCE QU'ELLES ONT BESOIN D'UN BOURREAU SANS SCRUPULE... C'ÉTAIT DÉJÀ LE CAS AVEC L'EX PROCUREURE ANNE COLLIARD.

<https://swisscorruption.info/gasser> / <https://swisscorruption.info/fribourg-corruption/#mp-fr>

RELEVONS QUE DE TELS DÉRAPAGES DEVRAIENT FAIRE L'OBJET D'INTERVENTIONS DU CONSEIL DE LA MAGISTRATURE ET DES MEMBRES DU GOUVERNEMENT, MAIS COMMENT CELA POURRAIT-IL ÊTRE LE CAS, QUAND LES MEMBRES DE CES CONSEILS FONT PARTIE DU SÉRAIL POLITIQUE OU JUDICIAIRE, LÀ OÙ LES CRIMES SONT COMMIS... DANS LA RÉALITÉ, IL FAUT COMPRENDRE QUE **LE CONSEIL DE LA MAGISTRATURE N'EST QU'UN VERROU SUPPLÉMENTAIRE POUR CONFIRMER LES CRIMES JUDICIAIRES COMMIS ET LES ENTÉRINER !** UN GASPILLAGE DE L'ARGENT PUBLIC, POUR ENRICHIR DES CRIMINELS ET CEUX QUI LES PROTÈGENT !

CE CRIME ORGANISÉ – AU SEIN MÊME DE L'ÉTAT – CONTRIBUE DANS UNE LARGE MESURE À L'APPAUVRISSMENT DES CLASSES MOYENNES ET INFÉRIEURES DE LA POPULATION, DES CITOYENS QUI NE PARVIENNENT PLUS À BOUCLER SÈREINEMENT LEURS FINS DE MOIS.

NOUS SOMMES CEPENDANT EN DROIT DE NOUS POSER LA QUESTION DE SAVOIR JUSQU'ÒÙ ILS VONT POUSSER LE BOUCHON... LE FONDS AVS DE LA SUISSE EST GÉRÉ PAR LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ « **COMPENSWISS** » INSCRITE PAR HASARD AU REGISTRE DU COMMERCE (RC) DE GENÈVE...

UNE GRANDE PARTIE DES MEMBRES INSCRITS AU RC DE COMPENSWISS, FIGURENT EN BONNE PLACE DANS NOTRE BASE DE DONNÉES LIÉE AU BLANCHIMENT DES ROYALTIES. OR, AU COURS DES DERNIERS MOIS, CES INDIVIDUS, AVEC L'ASSENTIMENT DU CONSEIL FÉDÉRAL, ONT DÉCIDÉ DE TRANSFÉRER LES CHF 48 MILLIARDS DU FONDS AVS, EN MAIN DE STATE STREET, UNE SOCIÉTÉ AMÉRICAINE CONTRÔLÉE PAR L'ÉTAT PROFOND... AINSI, LE RISQUE DE VOIR NOS AVOIRS VIEILLESSE DISPARAÎTRE DANS LES BOURSES AMÉRICAINES EST IMPORTANT swisscorruption.info/crimes-d-etat

DANS UNE DÉMOCRATIE, APRÈS LE POUVOIR EXÉCUTIF, LE POUVOIR LÉGISLATIF, L'AUTORITÉ JUDICIAIRE, ON DIT QUE LA PRESSE SERAIT LE QUATRIÈME POUVOIR. DANS LA CONSTITUTION FÉDÉRALE DU 12.09.1948 ART. 45, NOS PÈRES FONDATEURS AVAIENT OFFERT À LA PRESSE, LE RÔLE DE CONTRE-POUVOIR DES AUTORITÉS POLITIQUES. UNE PRESSE QUI AVAIT DONC LE RÔLE DE SERVIR LES GOUVERNÉS ET NON LES GOUVERNANTS. **LA PRESSE A FAILLI À SON DEVOIR !**

CONSTATONS AUJOURD'HUI QUE LA VAPEUR A ÉTÉ RENVERSÉE. LA CORRUPTION DES MÉDIAS ET DE LEURS JOURNALISTES, À COUP DE REDEVANCES ET DE SUBVENTIONS DÉMENTIELLES, A PERMIS AUX POUVOIRS POLITIQUES DE PRENDRE LE CONTRÔLE DE LA PRESSE. LES JOURNALISTES NE SONT PLUS AUJOURD'HUI QUE DE SERVILES LAQUAIS QUI TRAHISSENT LE PEUPLE SOUVERAIN ET NOUS DEVONS METTRE UN TERME AU SUBVENTIONNEMENT DE CES TRÂITRES swisscorruption.info/presse.

UNE LUEUR D'ESPOIR SEMBLE TOUTEFOIS POINTER DANS CE SOMBRE TABLEAU. NOS AUTORITÉS POLITIQUES ET JUDICIAIRES, QUI SE SONT MISES AU SERVICE DE L'ÉTAT PROFOND SIONISTE, NE SURVIVRONT PAS AU NETTOYAGE DU MARAIS QUI S'ANNONCE. L'ÉLECTION DE DONALD J. TRUMP À LA PRÉSIDENTIE DES ÉTATS-UNIS – UN FERVENT COMBATTANT DE L'ÉTAT PROFOND, RAISON POUR LAQUELLE LES JOURNALEUX SE SONT TOUJOURS ACHARNÉS CONTRE LUI – EST UN SIGNE ÉVIDENT DES CHANGEMENTS QUI VONT SURVENIR. L'ENNEMI INTÉRIEUR VA TRÈS BIENTÔT DEVOIR FAIRE FACE À SES CRIMES ET À SES RESPONSABILITÉS. AUCUN MEMBRE DE NOS AUTORITÉS QUI AURA ÉTÉ ACTIF AU COURS DES 30 DERNIÈRES ANNÉES, N'ÉCHAPPERA AUX CONSÉQUENCES DE SES ACTES ET LES COMPTES VONT SE RÉGLER EN CASH. ILS NE POURRONT PLUS COMPTER SUR LA SERVILITÉ DE LEURS COMPLICES ACTIFS DANS LES INSTITUTIONS JUDICIAIRES CORROMPUES.